

Rapport public Parcoursup session 2021

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours assistance sociale (5001)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac techno |
|--|-----------------|--|----------------------------|--------------------------|--|---|-----------------------|-----------------|
| I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours assistance sociale (5001) | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 14 | 245 | 54 | 92 | 20 | 50 |
| | Jury par défaut | Tous les candidats sauf les Bac technologiques | 13 | 421 | 41 | 54 | 20 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document,
- Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt pour les questions d'actualité et de société,
- S'intéresser au champ professionnel visé,
- Avoir la volonté de s'engager,
- Avoir une ouverture sur les langues et cultures étrangères,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable de travailler en équipe.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaître la spécificité du parcours du B.U.T. visé,
- Savoir utiliser ses connaissances théoriques pour répondre à une problématique concrète,
- Savoir élaborer un raisonnement argumenté et structuré,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique,
- S'organiser dans son travail de manière autonome.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et de la créativité,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe.
- Être attentif et rigoureux,
- Faire preuve de motivation pour s'impliquer dans sa formation,
- Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

Attendus locaux

Le Département Carrières sociales de L'IUT2 Université Grenoble Alpes est agréé par Ministère de la Santé et des affaires Sociales pour former et délivrer le Diplôme d'Etat en travail social Grade BAC+3 en formation initiales et continues pour les options DEASS et DEES.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'enseignement est pluridisciplinaire et vise à donner un référentiel commun aux 3 options dans le champ du social (cours en tronc commun) ainsi que des cours spécifiques à chaque option.

Le régime est celui du contrôle continu des connaissances.

L'assiduité aux cours est obligatoire. Le volume horaire est d'environ 30 h hebdomadaires réparties sur les 4 unités d'enseignement suivantes :

- Environnement institutionnel

- Individus et Sociétés

- Fondements méthodologiques

- Découverte professionnelle : comprend les projets tuteurés, Projet Personnel et Professionnel (PPP) et les stages :

stage n°1 de décembre à janvier de 6 semaines, dont 1 semaine de congés.

stage n°2 d'avril à juin de 12 semaines.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Suite à la COVID, la sélection a été annulée et les dossiers classés par un traitement algorithmique ont été retravaillés en mettant en avant des critères qualitatifs tels que l'engagement en lien avec la formation ; les appréciations dans les bulletins ; la compréhension du métier ; la motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Bien répondre aux 4 questions posées dans "Pièces complémentaires" sur l'engagement, les expériences professionnelles, la motivation et la compréhension du métier.

Développer les réponses de façon personnelle.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|------------------------------------|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultat des épreuves de français | Ecrit et oral | Notes du baccalauréat | Très important |
| | Résultat Philosophie | Ecrit | Note du baccalauréat, bulletin terminale : Notes et appréciations | Très important |
| | Résultat en histoire et géographie | Ecrit | Note du baccalauréat et bulletins : notes et appréciations des deux dernières années | Très important |
| | Résultat en Economie sociale | Ecrit | Note du baccalauréat et bulletins : notes et appréciations des deux dernières années. | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Organisation d'un écrit | Cohérence du plan | Présentation et plan du projet de formation | Important |
| | Qualité de l'expression écrite | Orthographe et syntaxe | Nombre de fautes dans le projet de formation et le document complémentaire | Très important |
| | Méthode de travail | Organisation de son travail | Fiche avenir et appréciations des bulletins | Très important |
| Savoir-être | Curiosité intellectuelle | Exprimée explicitement | Fiche projet de formation et document complémentaire | Très important |

| | | | | |
|---|--|---|-------------------------------|----------------|
| | Investissement dans les études | Assiduite, sérieux, comportement | Fiche avenir et appréciations | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Connaissance du métier | Exprimée à travers stages et expériences | Fiche projet de formation | Très important |
| | Cohérence du parcours | Expliquer la cohérence ou les changements de parcours | Fiche avenir | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expérience dans le domaine du social | Expliquer les expériences | Fiche projet de formation | Important |
| | Expérience dans le domaine culturel/sportif/social | Présenter les pratiques personnelles | Fiche projet de formation | Complémentaire |

Signature :

Laurence BILLARD,
 Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble